

**Des voix:** D'accord.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

• (5.00 p.m.)

## MOTION D'AJOURNEMENT

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** A l'ordre. Il est de mon devoir, conformément à l'article 40 du Règlement, d'informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: Le député de Selkirk (M. Rowland)—Affaires extérieures—Proposition de la Somalie concernant l'élimination du commerce avec l'Afrique du Sud; le député de Régina-Est (M. Burton)—Les aéroports—Regina—Les entretiens avec la ville au sujet de certaines propriétés; le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose)—Affaires extérieures—Le projet de pipe-line Prudhoe-Valdez—Les entretiens avec les autorités américaines.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, c'est-à-dire les bills publics.

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, afin d'accélérer les travaux pendant cette heure, peut-être pourrais-je signaler qu'il y a au *Feuilleton* plusieurs bills d'initiative parlementaire relatifs à des changements apportés au nom des circonscriptions. Le dernier en date a été présenté hier. On a pensé que puisqu'ils doivent tous être étudiés pendant cette heure, la meilleure façon de procéder aujourd'hui serait de les réunir tous ensemble et, à moins que quelqu'un y fasse objection, de demander le consentement unanime de la Chambre pour qu'ils franchissent les étapes de la deuxième lecture et du comité plénier puis soient mis aux voix de façon à ce qu'on puisse en terminer aujourd'hui. Je demande le consentement unanime de la Chambre pour procéder de cette manière.

Les bills dont on voudrait disposer ainsi sont le bill C-21 du député de Lakeshore (M. Robinson), le bill C-83 du député de Bonaventure (M. Béchard), le bill C-88 du député de Surrey (M. Mather), le bill C-178 du député de Beauharnois (M. Laniel) et le bill C-223 du député de Bourassa (M. Trudel).

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** La Chambre consent-elle à l'unanimité à la proposition du secrétaire parlementaire?

**M. MacDonald:** Monsieur l'Orateur, sans vouloir refuser mon consentement, je voudrais dire quelque chose. En tant que député ordinaire de l'arrière-ban, il me semble que nous avons très peu fait pour établir un

moyen de disposer avec efficacité des bills publics d'initiative parlementaire pendant l'heure des députés.

Le secrétaire parlementaire soutient que ces bills, n'étant pas des mesures de fond, ne comportant, sauf erreur, que la modification des noms de certaines circonscriptions, peuvent être traités facilement. A mon avis, il devient de plus en plus important que les bills présentés par des députés de tous les côtés de la Chambre puissent être traités avec efficacité afin qu'on aboutisse à une décision, que ce soit de les mettre aux voix ou de les envoyer à un comité. A l'heure actuelle, cependant, ayant moi-même présenté un bill, qui a fait récemment l'objet d'un débat à la Chambre, et qui, bien que tous les députés étaient d'accord sur son principe, a été étouffé, je trouve de tels procédés de plus en plus nuisibles à l'efficacité et à l'utilité de l'heure consacrée aux mesures d'initiative parlementaire.

Je ne m'opposerai pas aujourd'hui au consentement unanime, mais je préviens le gouvernement que si l'on persiste dans ce procédé d'étouffement des bills d'initiative parlementaire et qu'on ne trouve pas un meilleur moyen de traiter ces mesures, pour ma part je m'opposerai à l'avenir au consentement unanime.

**M. Jerome:** Monsieur l'Orateur, je ne veux dire qu'un mot là-dessus. Le député serait peut-être bien avisé de coordonner ses efforts et ses interventions avec ceux de son leader, qui fait du très bon travail dans le cas présent. En fait, pas plus tard que ce matin, j'en ai discuté avec les autres leaders à la Chambre pour voir si on pourrait renvoyer la question au comité de la procédure.

**M. MacDonald:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Il me déplaît que le secrétaire parlementaire laisse entendre que j'ai été informé, ou que d'autres députés de la Chambre ont été informés des séances d'un comité qui, je crois, se réunit encore. D'ici à ce que le comité fasse ses recommandations et que la Chambre prenne une décision, je soutiens que nous n'avons établi aucune procédure régulière pour l'étude des bills émanant des députés. En fait, je crois que nous avons adopté une procédure très boiteuse. Je l'ai acceptée aujourd'hui, mais je ne le ferai plus à l'avenir à moins qu'on ne prenne des dispositions précises en ce qui concerne les bills émanant des députés.

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** A l'ordre. Je dirai simplement que je ne crois pas que nous améliorerons la situation en en discutant maintenant. Pour ma part, j'aimerais qu'on revienne à la formule selon laquelle une journée entière était consacrée aux mesures d'initiative parlementaire.

**M. McGrath:** C'était le bon temps, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** Convient-on que les bills C-21, C-83, C-88, C-178 et C-223 soient lus pour la deuxième fois et renvoyés au comité plénier?

**Des voix:** D'accord.